

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

ARRONDISSEMENT
DE PALAISEAU

CANTON
DE
SAVIGNY-SUR-ORGE

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DECISIONS
DU MAIRE
SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU

ARRETE

**PORTANT DELIMITATION DU DOMAINE PUBLIC ET ALIGNEMENT AU DROIT
DU 2 RUE DU PROFESSEUR VAILLANT**

NOUS, Alexis TEILLET, Maire de la commune de Savigny-sur-Orge,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-19,

VU les articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière,

VU le code de l'urbanisme,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22 novembre 2016 par délibération du Conseil territorial de l'Etablissement Public Grand-Orly Seine Bièvre, modifié le 29 juin 2019,

VU la loi 82-813 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,

VU la demande de GEOMETRIC en date du 13/09/2023 concernant la délimitation au droit de la propriété située 2 rue de Professeur Vaillant/ Bd Aristide Briand sans numéro cadastrée AT n° 592 à Savigny-sur-Orge

VU les plans, ci-annexés,

ARRETONS

ARTICLE 1 : La délimitation du terrain cadastré AT n°592 est telle que représentée aux plans ci-annexés comprenant côté rue du Professeur Vaillant, un retrait de 2 mètres de l'alignement existant et côté bd Aristide Briand un retrait correspondant aux points graphiquement indiqués

ARTICLE 2 : Il est rappelé qu'en aucun cas la délivrance d'un arrêté d'alignement individuel ou de délimitation ne dispense le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L.421-1 et suivants.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est valable un an à compter du jour de sa délivrance.

Fait à Savigny-sur-Orge, le 15 septembre 2023

Alexis TEILLET
Maire



Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le 19/09/2023

ID : 091-219105897-20230915-ARRETE2023201-AR



Le plan visualisé sur cet extrait est géré

Publié le 19/09/2023

ID : 091-219105897-20230915-ARRETE2023201-AR

Corbeil
75-79 rue Feray 91107
91107 Corbeil-Essonnes Cedex
tél. 01 60 90 51 00 - fax 01 60 90 51 28
cdif.corbeil@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Département :
ESSONNE

Commune :
SAVIGNY SUR ORGE

Section : AT
Feuille : 000 AT 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 13/09/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

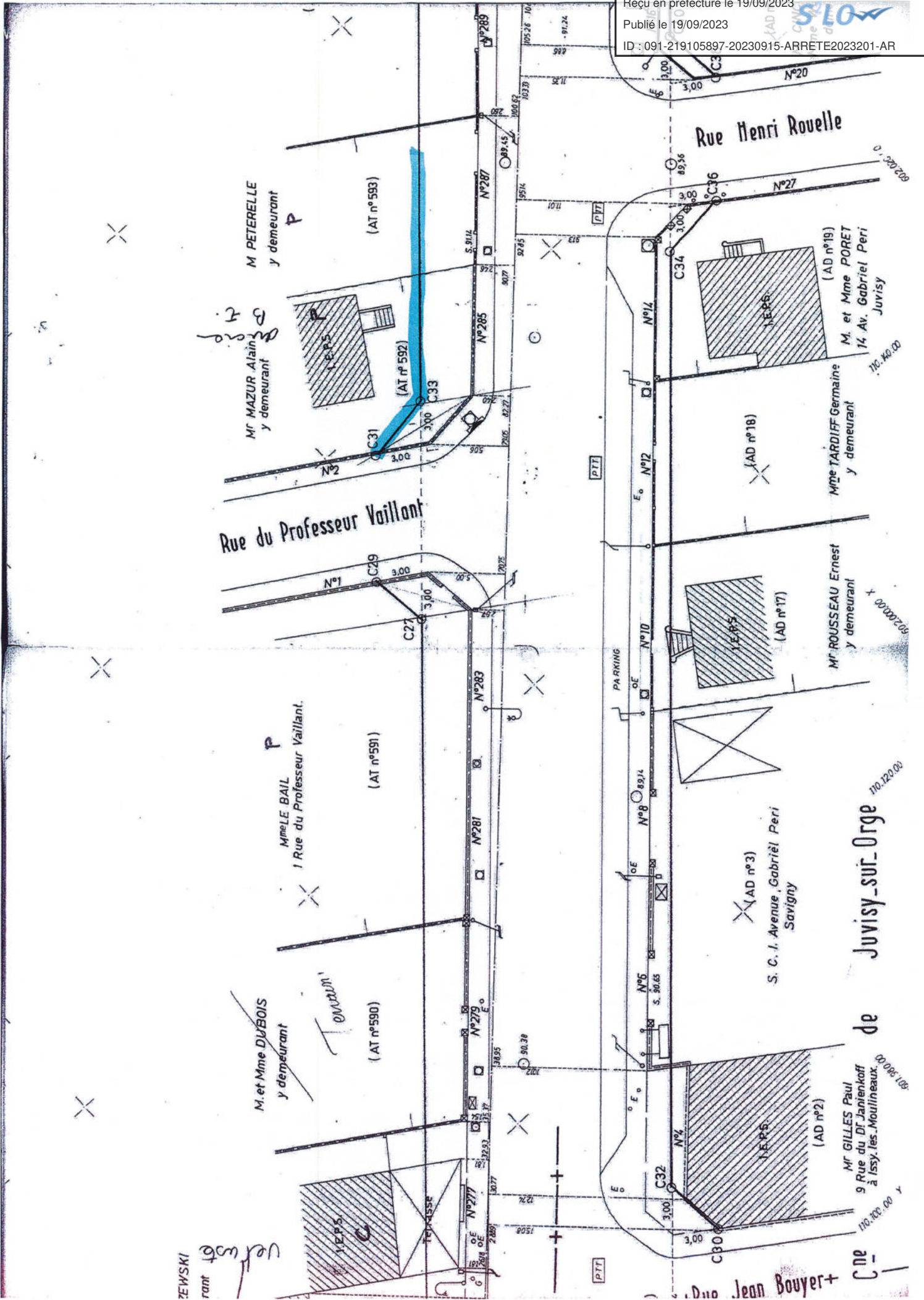


Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le 19/09/2023

ID : 091-219105897-20230915-ARRETE2023201-AR



ZEWski
rant
Verlust

Duo Jean Bouyer + Cne

Juvisy-sur-Orge

de

M. GILLES Paul
9 Rue du Dr Janienkoff
à Issy-les-Moulineaux

S. C. I. Avenue Gabriël Peri
Savigny

M. ROUSSEAU Ernest
y demeurant
(AD n°17)

Mme TARDIFF Germaine
y demeurant
(AD n°18)
M. et Mme PORET
14. Av. Gabriel Peri
Juvisy
(AD n°19)

M. MAZUR Alain
y demeurant
P.F.
P

Mme LE BAIL
1 Rue du Professeur Vaillant.
P

M. et Mme DU BOIS
y demeurant
Toussaint
(AT n°590)

Rue du Professeur Vaillant

Rue Henri Rouelle

(AT n°593)

(AT n°591)

(AT n°590)

(AD n°2)

(AD n°17)

(AD n°18)

(AD n°19)